



Recensement des narcisses sur le territoire de Blonay – Saint-Légier en 2025

Contexte

Conscientes du déclin progressif des populations de narcisses depuis les années 1960, les communes de Blonay et Saint-Légier ont fait réaliser un premier recensement des narcisses en 1998.

Près de 30 ans plus tard, la commune aujourd’hui fusionnée de Blonay-Saint-Légier souhaitait connaître l’état de ses populations de narcisses. Un nouvel inventaire a donc été réalisé en 2025.

Objectifs du projet

1. Recenser les populations de narcisses en 2025
2. Comparer les résultats avec ceux de l’inventaire de 1998
3. Produire des statistiques de présence/absence et de densité, en regard du mode de gestion agricole pratiqué

Méthodologie

Deux sous-espèces de narcisses existent : le narciss des poètes (*Narcissus poëticus*) et le narciss à fleurs rayonnantes (*Narcissus radiiflorus*). Toutes deux sont potentiellement menacées en Suisse et protégées dans le canton de Vaud : cueillette ou récolte admise dans une quantité qui peut tenir dans la main, sans but lucratif et en-dehors des surfaces protégées.



Narcisse des poètes

Source : InfoFlora, Michael Jutzi



Narcisse à fleurs rayonnantes

Source : InfoFlora, Patrick Veya

Le protocole de relevé utilisé est identique à celui de 1998 : parcours des surfaces agricoles à la recherche de narcisses, relevé de manière indistincte entre les deux sous-espèces, selon 5 classes d’abondance.

Classe d’abondance	Description de la population de narcisses.
0	Pas de narcisses.
1	Pousses rares. Quelques plants isolés par surface.
2	Pousses éparées. Les plants sont distants de 5- 10 m.
3	Présence moyenne. Les plants sont distants de 1-2 m.
4	Présence abondante. Les plants sont distants de < 1 m.
5	Présence couvrante. Les narcisses couvrent de manière serrée l’ensemble de la surface considérée.

Recensement des narcisses sur le territoire de Blonay – Saint-Légier en 2025

Surfaces prospectées



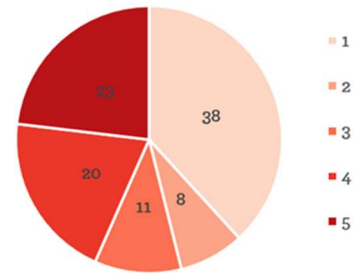
Les prospections ont été réalisées entre le 22 avril et le 24 mai 2025, sur l'ensemble des terrains agricoles situés en amont de la route reliant Blonay à Châtel-Saint-Denis.

Au total, 678 ha ont été prospectés.

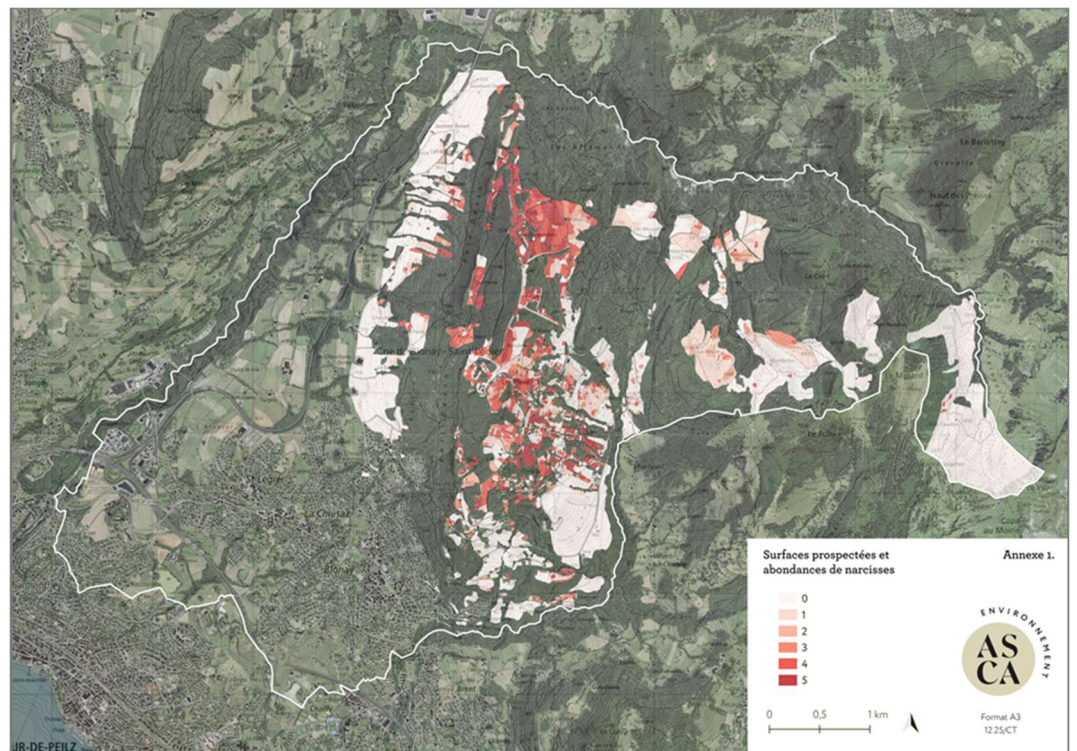
Répartition des classes d'abondance trouvées en 2025

Sur les 678 ha prospectés, des narcisses ont été trouvés sur 236 ha. Toutes classes d'abondance confondues, ce sont donc 35% des parcelles qui présentaient des narcisses. Le détail par classe d'abondance est fourni dans le tableau et le graphique suivants.

	Classe d'abondance	Surface en ha	Répartition %
Présence	1	89.72	38
	2	18.58	8
	3	24.78	11
	4	47.78	20
	5	54.82	23
	1 à 5	235.68	100
Absence	0	442.51	
Total	0 à 5	678.19	

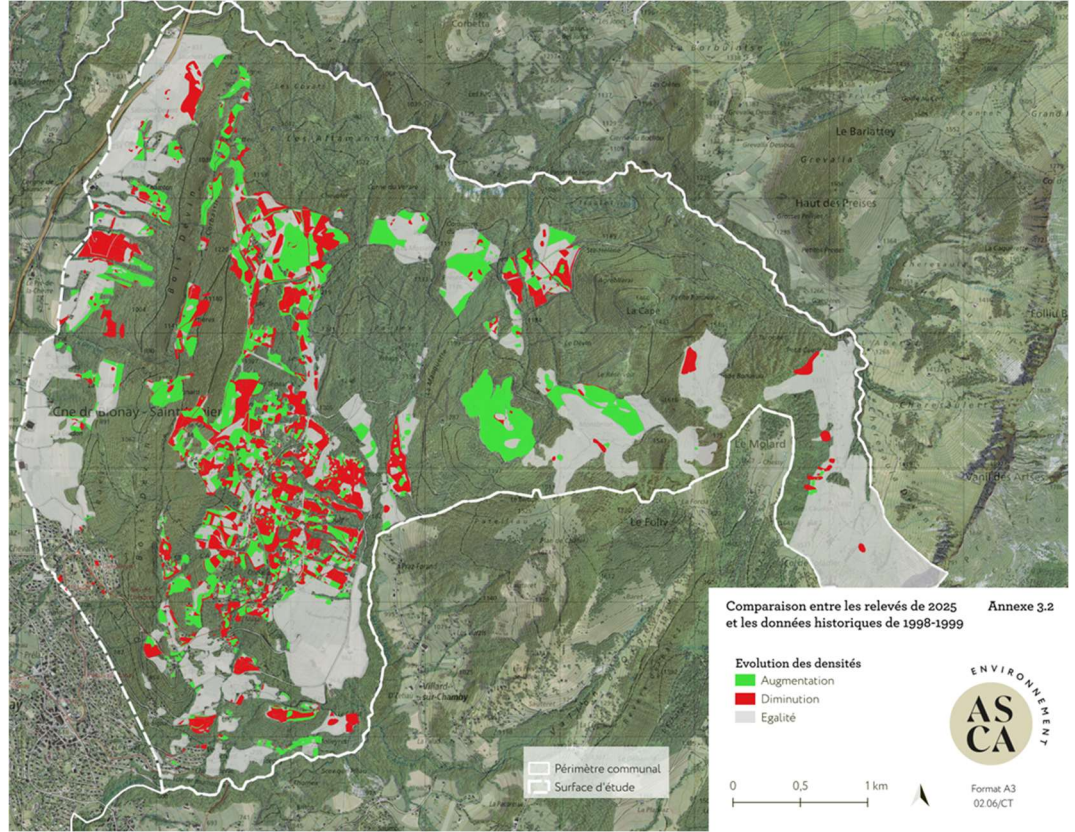


Localisation par classe d'abondance



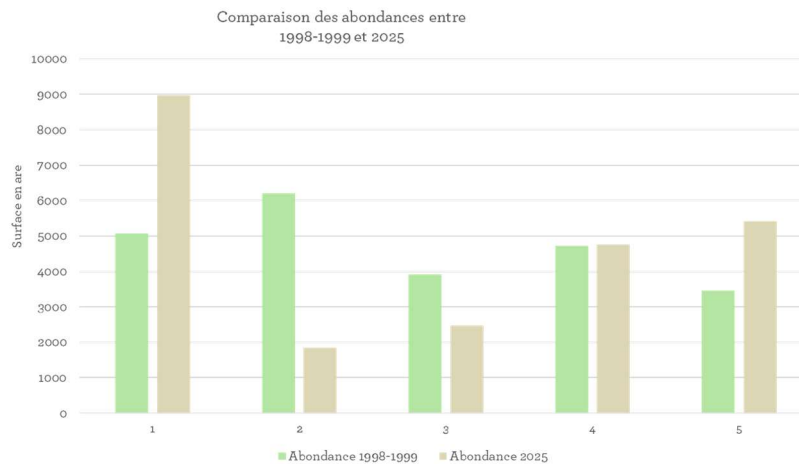
Recensement des narcisses sur le territoire de Blonay – Saint-Légier en 2025

Comparaison entre les relevés de 1998 et de 2025



Sur cette image, il apparaît que :

- La population de narcisses semble stable, voire en augmentation sur le flanc nord des Pléiades, ainsi qu'au sein des alpages.
- La population est en déclin sur le flanc sud des Pléiades, ainsi que dans les secteurs bâtis de cette partie du territoire.
- Les narcisses ont (pratiquement) disparu plus en aval, par exemple aux Chevalleyres.



Les extrêmes semblent se creuser entre 1998 et 2025 : augmentation des surfaces avec abondance de 1 ou 5, diminution des surfaces avec abondance de 2 ou 3.

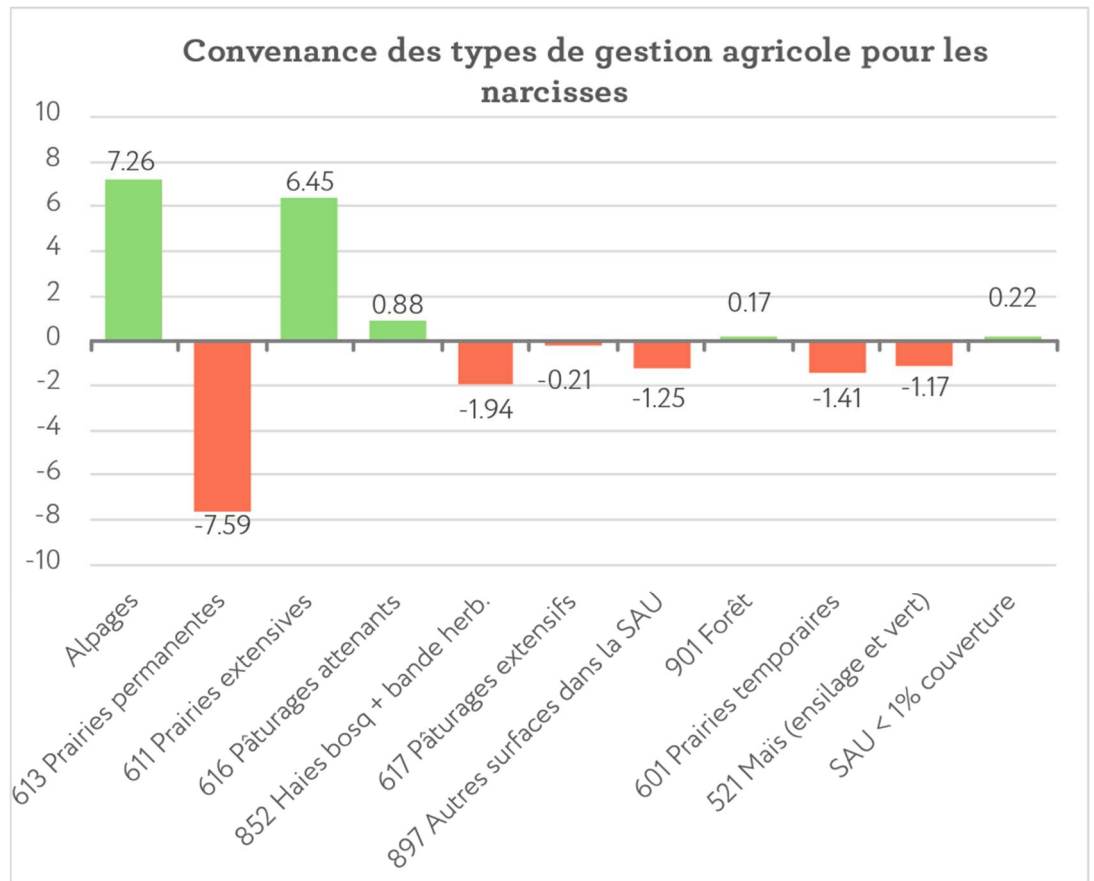
Recensement des narcisses sur le territoire de Blonay – Saint-Légier en 2025

L'abondance de narcisses diffère en fonction du type de gestion agricole pratiqué. Plus de 60% des narcisses trouvés se situent au sein des alpages. La gestion qui y est pratiquée actuellement favorise donc les narcisses. Les prairies extensives conviennent également à l'espèce, plus de 16% des surfaces de narcisses identifiées sont gérées de cette façon et les abondances y sont généralement élevées. Les pâturages, quant à eux, qu'ils soient gérés de manière intensive (type 616 « pâturages attenants ») ou de manière extensive (type 617 « pâturages extensifs »), n'accueillent que peu de narcisses, probablement du fait d'une date de pâture trop précoce pour permettre la reproduction des narcisses.

Tous les autres types de gestion plus intensive, qu'il s'agisse d'herbages (prairies permanentes de fauche par exemple) ou de cultures ou lorsque les milieux sont en cours de recolonisation par la forêt, ne conviennent pas aux narcisses.

Le graphique suivant permet de visualiser cela.

Analyse du type de gestion agricole pratiqué



Recensement des narcisses sur le territoire de Blonay – Saint-Légier en 2025

Le recensement des narcisses réalisé au printemps 2025 a néanmoins montré des résultats contrastés, lorsqu'on le compare aux recensements effectués en 1998. Alors que les populations restent abondantes, voire augmentent localement autour des Pléiades, de vastes secteurs ont été perdus plus bas en altitude, au cours des 25 ans passés. L'augmentation des constructions, la modification de la gestion des jardins privés et agricole (déprise agricole et colonisation par la forêt ou intensification des pratiques agricoles) expliquent ce déclin. La densification des constructions, notamment dans les secteurs des Chevalleyres et de Vers-chez-Cochard, a eu pour corollaire d'y voir (pratiquement) disparaître les narcisses. Il est probable que le réchauffement climatique augmente encore la pression sur les narcisses qui semblent trouver leur optimum écologique au-dessus de 1'000 m d'altitude.

N'oublions néanmoins pas que les plus importantes pertes de surfaces et d'abondances de narcisses sont survenues avant cette époque, comme en témoignent les photos historiques présentées ci-dessous. La période d'après-guerre, avec la mécanisation et l'intensification des pratiques agricoles, a vu le déclin le plus important des populations de narcisses de la Riviera. Ce déclin semble s'être ralenti depuis les 30 dernières années, ce qui est réjouissant, mais les populations qui sont présentes aujourd'hui sont loin de ressembler à la situation qui prévalait au début du 20^{ème} siècle.

Synthèse de l'étude



Floraison du narcisse au siècle passé, à l'arrière du restaurant des Pléiades.



Floraison du narcisse au même endroit en 2003.

Source des deux illustrations : Association Narcisses Riviera

Localement, l'augmentation de l'abondance de narcisses ou la réapparition de l'espèce dans certaines prairies démontre qu'il n'est pas trop tard pour agir et que la mise en place d'une gestion adaptée des herbages permet de voir à nouveau fleurir « la neige de mai » !

En collaboration avec le canton de Vaud, la commune de Blonay – Saint-Légier possède à présent les bases nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action concret visant à favoriser cette espèce emblématique de la Riviera.



Recensement des narcisses sur le territoire de Blonay – Saint-Légier en 2025

Conclusion

1. Entre la fin des années 1990 et 2025, les narcisses se portent relativement bien sur le territoire de Blonay – Saint-Légier. Des secteurs ont décliné mais d'autres ont vu leurs populations de narcisses s'accroître.
2. Les plus grandes pertes de narcisses sont néanmoins survenues au siècle passé, dans la période d'après-guerre et le relevé de 1998 montrait alors déjà une situation bien plus mauvaise que ce qui prévalait au début du XXème siècle.
3. La mise en place de mesures de restauration des milieux favorables aux narcisses, notamment par une gestion adaptée des herbages, montre des résultats positifs. Il n'est donc pas trop tard pour agir et prendre des mesures spécifiques pour le narcissisme !